#### DEC121430DR04

#### **UMR8607**

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

## LE DIRECTEUR D'UNITE,

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

 ${\bf Vu}$  la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** le contrat quadriennal 2010-2013 conclu avec l'Université Paris-Sud le 24 mai 2011 approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2010, de l'UMR8607 intitulée « Laboratoire de l'accélérateur linéaire », dont le directeur est Monsieur Achille STOCCHI;

## **DECIDE:**

#### Article 1er

Délégation est donnée à Madame Brigitte RENARD, ingénieur de recherche, responsable administrative, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée.

# Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Brigitte RENARD, délégation est donnée à Monsieur Fabien CAVALIER, directeur de recherche, directeur adjoint, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

#### Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Brigitte RENARD et de Monsieur Fabien CAVALIER, délégation est donnée à Monsieur Bruno MANSOUX, ingénieur de recherche, directeur technique, aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

## Article 4

La précédente décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés est abrogée.

## Article 5

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

1

Article 6 La présente décision sera publiée au <i>Bulletin officiel</i> du CNRS.
Fait à Gif-sur-Yvette, le 1 <sup>er</sup> juin 2012

Monsieur Achille STOCCHI Directeur de l'unité n° UMR8607

Madame Brigitte RENARD Monsieur Fabien CAVALIER

**Monsieur Bruno MANSOUX**